

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 183

Artikel: Mémoires
Autor: Verdat, Claude-Joseph
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285448>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 29^e année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^e année LE PAYS

MÉMOIRES

DE

Claude-Joseph VERDAT, sculpteur

BOURGEOIS DE DELÉMONT

Les volontaires qui sont aux Rangiers sont actuellement campés; ils ont formé deux camps. l'un au dessus des Rangiers, l'autre de l'autre côté derrière le petit bois qu'on trouve à gauche, à côté de la route, lorsqu'on a passé la maison des Rangiers en allant d'ici à Porrentruy. Il donne contre le pré de l'autel, comme on dit, ou la chapelle de St Martin. Il n'y a plus de chapelle, mais on voit encore les vestiges de celle qu'il y avait autrefois. (*) Mon frère se souvenait encore de l'avoir vue.

Rengguer est au pays, il fait une tournée par l'Ajoie, la Montagne des Bois, la Prévôté de St Ursanne, ainsi que dans la Vallée et dans les baillages allemands, pour attirer des partisans à lui. Il a été à Delémont. Je l'ai entendu péroter, conjointement avec le général, une troupe de paysans et quelques bourgeois d'ici, concernant l'ancien gouvernement. (**) Suivant son dire et son plan qu'il a rédigé par écrit,

(*) On a constuit, il y quelques années, aux Rangiers une grande et magnifique chapelle dédiée à St Joseph et à St Martin et où se trouvent les statues de l'antique église du Repas.

(**) Le général de Ferrière était présent à cette harangue de Rengguer, devant les grilles du Château, et en présence d'une centaine de paysans. Quand Rengguer eut fini, le général ajouta qu'il était très urgent, dans ce moment que le prince revint dans sa principauté.

Feuilleton du Pays du Dimanche 82

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Les beaux arbres de l'Esplanade et les façades blanches des hôtels, nouvellement bâties, défilaient devant elle. C'était aussi toujours le même sillage de pèlerins, la longue chaîne qui continuait de la petite ville de Lourdes à la Grotte.

Tous les pèlerins avaient le chapelet en main ; et tous se signaient en passant devant la Vierge couronnée, qui faisait face à la Basilique. Malgré l'affluence, Alba venait cependant d'atteindre la Grotte et l'emplacement réservé aux fidèles. Un prêtre disait la messe. Tous les as-

on serait tous des seigneurs..... Son plan portait entre autres articles, la suppression des Chapitres, moines, couvents etc., de même que des dimes, et le Prince, déchu de sa Principauté, les magistrats des villes aussi supprimés. Le Prince aurait été réduit à une pension. Voilà à peu près qu'elle était l'entreprise de Rengguer. (*) Bien entendu que lui et ses adhérents se seraient emparés des pouvoirs publics. Ils auraient donné 12.000 livres de France au Prince pour sa pension et voulaient ériger le pays en république et bâti des fortifications aux frais de la France, disait-il, et on aurait toujours en garnison des troupes françaises, mais son plan ne lui a pas encore réussi. Il paraît que le monde n'est pas trop empressé à le seconder dans son entreprise, mais le premier levier lui manque, l'argent. Il a attiré une troupe de paysans d'Ajoie pour aller supprimer le château de Porrentruy. Il a fait mettre le feu au magasin de bois; après quoi, ils ont voulu entrer au château, mais il y avait les domestiques du Prince, ses chasseurs et quelques autres qui ont fait feu sur eux. Il y a un paysan qui tomba mort sur la place, un autre qu'on a porté à l'hôpital, lequel vomissait toutes sortes d'imprécactions et de jurements contre Rengguer

(*) Joseph-Antoine Rengguer, ancien secrétaire du Conseil intime du prince évêque de Bâle, était né veu, par sa femme, du suffragant Gobel. Il avait obtenu de l'Empereur, par le crédit de son oncle Gobel, des lettres de noblesse. Il prit le nom de sa ferme près de Villaret. Rengguer de la Lime. C'est lui qui en qualité de syndic des Etats de l'Evêché, commença à la fin de 1789, à révolutionner le pays, par la convocation des Etats. L'assemblée tenue à Porrentruy le 21 mai 1791 sous la présidence de l'abbé Belalay, remplaça Rengguer, comme syndic, par l'avocat Deleflis.

A la fin de sa vie, il fut forcé de vendre sa terre de la Lime pour mille louis. Après avoir contribué à la ruine de sa patrie, il mourut octogénaire à Delémont où il habitait avec sa femme une petite maison, dans la pauvreté et le mépris du peuple. Juste châtiment de ses crimes.

sistants demeuraient, les uns agenouillés entre les bancs, les autres proternes sur les dalles. L'offertoire allait commencer. Et, tout à coup, Mme Hedjer dressa la tête aux accents d'une admirable voix. Ah ! qui chantait ainsi ce cantique du ciel ? Dieu que c'était beau ! quels accents ! Mais une seule personne sur terre pouvait chanter ainsi... Oh ! elle reconnaissait ce timbre rare... Mais elle ne se trompait pas ; c'était la voix de la Boccellini.

Elle joignait les mains :

— Mon Dieu ! Mon Dieu ! mais il sont ici !... Mais si la mère chante, le fils est tout près... cher Yvan, est-ce que je vais le revoir ?

Ses regards se portaient sur la nombreuse assistance.

Yvan ne voyait pas encore Alba. Il était perdu, anéanti dans une ardente prière. Avec quelle joie il entendait la voix de sa mère chanter la gloire de Marie ; comme elle interprétait la musique de son fils, cette impeccable artiste ! Il pleurait de bonheur et d'émotion. Et tandis qu'il écoutait, ravi, il évoquait le passé avec une

et encore d'autres qu'on a trouvés morts et blessés dans les environs. De ceux du château, il n'y a eu qu'un chasseur de tué, un nommé Vuille natif d'Epaulliers, prévôté de St Ursanne, et c'est un paysan de Cornol qui l'a tué d'un coup de fusil, au moment où Vuille visait aussi le dit Rengguer. L'architecte Pâris qui était pour lors commandant du château, n'a jamais voulu permettre qu'on se servit du canon qui était braqué et chargé à mitraille. Bien vraiment qu'on ait fait une décharge d'un seul coup, mais on l'avait par ses ordres dirigé au dessus des hommes, de façon que le coup n'a fait aucun mal à qui que ce soit. C'est pour lors que Rengguer s'est sauvé presque en chemise, laissant son habit, ses papiers et tout son butin qui était bien peu de chose. (*) Son carrosse n'était seulement pas à lui. Le voilà hors du pays pour quelque temps. (**) Après ceci, il a tenu une assemblée du pays à Boncourt où quelques communautés d'Ajoie ont consenti à faire un emprunt de mille livres pour fournir aux frais de l'entreprise de Rengguer.

Tous les jours, Porrentruy était menacé d'être attaqué. Rengguer était sûrement soutenu sous main par les Français, principalement par ceux des environs de Belfort et par ceux de

(*) Les paysans, qu'il avait égarés se portèrent contre lui. Ils brisèrent sa voiture enlevèrent ses papiers et le menacèrent de mort. (Mémoire de Moreau.)

On a fait une chanson, en patois, de douze couplets contre Rengguer, sur sa déroute, sa défaite le jour de l'Ascension. Il serait intéressant de retrouver cette chanson.

(**) Cette malheureuse affaire du Château de Porrentruy justifie le départ du prince, toutefois il semble que le prince aurait eu plus d'avantages à demander la protection des Suisses que celle des Autrichiens.

mélancolie souriante ; il jugeait le présent avec une douceur infinie. Sa vie avait été celle d'une victime résignée ; mais ce généreux jugeait que sa part était belle, que son existence n'avait pas été inutile, puisqu'il avait obtenu la conversion de son père et de sa mère. Bénies étaient ses souffrances, puisque cette suprême grâce lui avait été accordée ; réconcilier, avant que la mort eût achevé son œuvre, le comte et la comtesse de Ruloff. Lui, il aurait ses joies dans le ciel. Et il demeurait agenouillé devant l'image miraculeuse, avec ses genoux brûlant d'une espérance sublime.

Et, tout à coup, Alba sentit en elle une émotion violente : le regard de la jeune fille s'était arrêté sur son ami d'enfance.

C'était bien ce profil d'une finesse unique ; ces traits délicats, où se lisait l'intelligence, ce pale visage, qui lui avait inspiré tant de pitié... et ce pauvre cher visage était plus pâle encore, plus décoloré.

Mademoiselle Hedjer ne pouvait que balbutier :